

MAISONS FLEURIES. Un prix spécial bassins d'ornement

Les récompenses aux lauréats du concours de fleurissement d'Ambrumesnil ont été attribuées, vendredi 28 septembre, lors d'une manifestation de sympathie organisée à la salle du Parvis. Une jolie tribune décorée de légumes et de fleurs a accueilli les quelque 70 lauréats de cette promotion 2018. Le jury, présidé par le maire adjoint Eric Lebourg, se composait cette année de Monique Forestier, Béatrice Creignou, Ginette Legouez, Isabelle Ridel, Dominique Sancier, Gérard Louvet et Martine Pasqualotto. Deux passages ont été effectués dans la commune, au printemps et durant l'été. Quatre catégories Le classement a été établi en quatre catégories et en nouveauté, un prix spécial bassins d'ornement a été créé. Les membres du jury ont tenu compte de la propreté, du choix des couleurs, de la disposition des arbustes et des massifs etc. Avant de remettre à chacun des fleurs et des bons d'achat, Eric Lebourg a remercié les agents communaux pour les efforts réalisés en respectant la nouvelle loi zéro phyto et tous les habitants qui embellissent leurs jardins : « *Grâce à vous nous pourrions peut-être obtenir une deuxième fleur au classement !* »



Une superbe composition en fleurs et légumes a été conçue pour la cérémonie.

Catégorie logements collectifs : Yohann Lorphelin, Philippe Leroux, Max Guérin et Daniel Laloux,

Catégorie jardins visibles de la rue : Denis Noblesse, Jean-Bernard Leceurs, Fabrice Tréboutte, Patrick Noblesse, Francis Noël, Joël David, Christian Ducroq, Pierre Paté, Thierry Louvet ;

Catégorie jardins fleuris : Jacky Lacointe, Jacque Bertout, Bruno Grouard, Jean-Luc Magnier et Lucien Maury ;

Catégorie balcons : Christian Michel, Francis Noël, Dominique Gilbert ; prix spécial bassins pour Bruno Paradis.